

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	MANSOUR IDRIS
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	013Z1571 <i>Mansour Idriss</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CONTROLE TECHNIQUE DE LA CRAU - ISTRESCONTROLES 44 CHEMIN BORD DE CRAU 13800 - ISTRES
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S013Z335
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	01/10/2024
AUDITEUR TECHNIQUE	BEATRICE TABURIAUX <i>Beatrice Taburiaux</i>

SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'immatriculation du véhicule : EG-570-RH

Catégorie de véhicule : M1

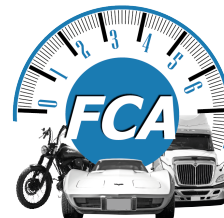
Energie : GO

Date de mise en circulation : 10/11/2016

N° PV : 24025697

Libellés des écarts	Justification des écarts	Niveau gravité

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



SUPERVISION DES PV CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Libellé des écarts	Niveau gravité
24024550	12/06/2024	RAS	
24024578	14/06/2024	RAS	
24024628	19/06/2024	RAS	
24024676	24/06/2024	RAS	
24024719	27/06/2024	RAS	
24024775	02/07/2024	RAS	
24024850	09/07/2024	RAS	
24024871	10/07/2024	RAS	
24024882	11/07/2024	RAS	
24024891	12/07/2024	RAS	

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 01/10/2026
----------------------	--------------------------------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.